

l'an deux mil vingt -quatre
le dix-neuf novembre à vingt-et-une heures
LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
ordinaire, en mairie de Cernay-la-Ville,
Sous la présidence de Madame Claire CHERET, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. BONY, CHARIERAS, CHERET, COSTEDOAT,
CZEPCZAK, EVEN, FLOHIC, FOUILLOT, GIBAUD-AZIZA, LE MOING,
MILON, MUNIER, PASSET, SANTINHO

Date de convocation
14 NOVEMBRE 2024

formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : Mme BOUSSIOUS a donné procuration à Mme CHARIERAS
M. DIOP qui a donné procuration à Mme CHERET
Mme GILLMANN qui a donné procuration à Mme MILON
M. LAMIRAL qui a donné procuration à M. FOUILLOT
Mme RANCE qui a donné procuration à Mme LE MOING

**Date d'affichage
de la convocation**
14 NOVEMBRE 2024

Absent : ./.

**Date de publication
de la délibération**
27 NOVEMBRE 2024

Mme LE MOING a été élue secrétaire

Nombre de conseillers 19

Présents 14

Votants 19

OBJET : Demande de subvention exceptionnelle de l'association les Insatiabes

Mme MILON expose à l'Assemblée le projet d'ateliers à destination des aînés cernaysiens proposé par l'association Les Insatiabes : marche active / activité physique et nutrition / cuisine avec un chef.
Les projets sont financés par la conférence des financeurs, mais il est demandé à la commune un « soutien » sous forme de subvention.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,
Après en avoir délibéré,
À l'unanimité,

DECIDE d'attribuer à l'association Les Insatiabes, Groupe SOS Transition Ecologique et Territoires, sise 102C, rue Amelot 75011 Paris, une subvention exceptionnelle de 200,00 € (deux cents euros) au titre de l'année 2024,

DIT que les crédits correspondants sont inscrits à l'article 65748 du budget communal.

Pour extrait conforme
Cernay-la-Ville, le 27 novembre 2024

La Maire
Claire CHERET



La secrétaire de séance
Aline LE MOING



Mis en ligne le 27/11/2024 à 12h16

REÇU EN PREFECTURE
le 27/11/2024

Application agréée E-legalite.com